

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Lettre Bontems  
**Autor:** Bontems, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328604>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Rassemblement de troupes au Luziensteig.* — Une polémique s'était élevée dans les journaux sur la question de savoir si M. le colonel Bontems avait oui ou non présenté des observations au Conseil fédéral sur l'organisation du rassemblement du Luziensteig, et s'il avait demandé à être remplacé dans son commandement. La *Suisse* publie une lettre de M. le colonel Bontems qui, avec sa franchise habituelle, tranche toute indécision. Voici cette lettre :

Monsieur le rédacteur de la *Suisse*,

Dans son numéro du 4 juin, la *Suisse* publie un article relatif au rassemblement de troupes de cette année qui renferme des inexactitudes. *Il est parfaitement vrai* que j'ai songé, et même cherché à obtenir mon remplacement dans le commandement de cette réunion militaire, et cela parce que les moyens, mis à ma disposition, ne me paraissaient pas suffisants pour arriver à un bon résultat. Non-seulement j'ai fait des observations, mais j'ai fait des propositions positives, qui toutes ont été rejetées. Il est encore vrai que j'avais observé qu'on serait forcé de bivouaquer, et que dans une saison aussi avancée, cela pourrait être nuisible à la santé des hommes et des chevaux. Il paraît que cette observation a été prise en considération, puisque vous annoncez que le Conseil fédéral a fixé l'époque de la réunion au 12 au lieu du 23 septembre. Lorsqu'au mois de décembre 1857, je fus prévenu *officieusement* que le Conseil fédéral avait l'intention de me confier ce commandement, je croyais qu'il s'agissait d'essayer encore une fois sur une plus grande échelle le système des grands rassemblements de troupes, proposé par le colonel Ziegler et approuvé par les Chambres fédérales. Si j'avais pu prévoir qu'on en viendrait à ce qui est adopté, certainement j'aurais évité une semblable corvée, lors même que pour cela il m'eût fallu donner ma démission en janvier dernier. — Recevez, etc.

Orbe, 5 juin 1858.

CH. BONTEMS, *colonel fédéral.*

La seconde partie de l'École centrale a commencé dimanche 6 juin, à Thoune, sous le commandement du colonel Fischer, de Rheinach. Les instructeurs pour l'état-major général sont : MM. Schwarz, d'Arau, colonel fédéral ; C. Borgeaud, à Lausanne ; commandant Wieland, de Bâle ; professeur Lohbauer ; — pour le génie : Gautier, lieutenant-colonel, de Genève ; Imhof, E., lieutenant, à Arau. Il y a, en outre, un personnel d'instructeurs pour les recrues d'artillerie, savoir : MM. Borel, lieutenant-colonel, de Genève ; Wehrli, lieutenant-colonel, de Zurich, et major J. Schulthess, de Meilen ; — pour la cavalerie, M. J. Scherer, major, de Winterthur ; — pour les carabiniers, M. F. Hartmann, lieutenant-col., de Fribourg ; — pour le commissariat, lieutenant-col. G. Liebi, à Thoune.

Le 6 juin sont arrivés les officiers de l'état-major du génie et de l'artillerie qui ont suivi ce printemps les cours théoriques de la première partie de l'école à Arau, les officiers-aspirants de II<sup>e</sup> classe du génie et de l'artillerie et une division de sous-officiers.

Le 10 juin sont arrivés les capitaines des bataillons appelés de Berne, Unterwald, Argovie et Vaud, les sapeurs de la compagnie n<sup>o</sup> 4 (Berne). — Sont attendus, le 13 juin : quelques colonels et lieutenants-colonels de l'état-major général ; le 17 juin : les compagnies de carabiniers n<sup>os</sup> 74 (Neuchâtel) et 38 (Argovie), et les 4 bataillons d'infanterie ci-dessus désignés ; le 20 juin, les compagnies de cavalerie n<sup>o</sup> 7 de Vaud, une de Berne et une d'Argovie.

La clôture de l'école est fixée au 4 juillet.

15 officiers de l'état-major général, 19 officiers d'artillerie, et 19 aspirants du génie et de l'artillerie assistent à cette seconde partie de l'école.